

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****N°2022D070****SEANCE DU 15 DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX**

Le **QUINZE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX** à 17 H 30 le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI- André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON- Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Gauthier SCHNEIDER-Valérie BENDEDETTO- Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX.

Représentés : Yannick MILLERET donne procuration à Marcel BERTINO,

Sindy JACQUET donne procuration à André TRUCHET

Martine MARTY procuration à Charline PHILIPPON

Nombre de conseillers : 15

Présents : 12

Votants : 15

Date de convocation du conseil municipal : 8/12/2022

Secrétaire de séance : Florence DRILLAT.

BUDGET COMMUNAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°6

Madame le maire rappelle que les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année après le vote du budget primitif, à des ajustements comptables qui modifient les prévisions budgétaires initiales, en dépenses et en recettes, tout en respectant l'équilibre du budget.

Madame le maire propose la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6218 : Autre personnel extérieur	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6338 : Cotisations au CNFPT et au CDGFPF	0.00 €	800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64118 : Personnel titulaire - Autres indemnités	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131 : Personnel non titulaire - Rémunérations	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64138 : Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	13 300.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 700.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 700.00 €
D-65311 : Indemnités de fonction (élus)	4 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	4 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	4 600.00 €	13 300.00 €	0.00 €	8 700.00 €
 INVESTISSEMENT				
D-21318-97 : Bâtiments divers	0.00 €	43 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	43 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-27638 : Créances sur autres établissements publics	43 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	43 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	43 000.00 €	43 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		8 700.00 €		8 700.00 €

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le

ID : 073-217300672-20221215-2022D070-DE



Le conseil municipal à la majorité (abstention de Yannick LE ROUX)

- **APPROUVE** la décision modificative n°6 au budget communal.

Pour copie conforme, le maire, Mathilde SONZOGNI.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MS', written over a horizontal line that extends from the seal.